



## **Communiqué de Presse**

Un épisode de forte pollution frappe une grande partie du territoire européen. L'Ile de France, les régions de l'Est, la région Rhône Alpes sont particulièrement affectées et des mesures de restrictions de la circulation des véhicules motorisés sont prises par les pouvoirs publics. La qualité de l'air, certes moins catastrophique du territoire nantais, est très médiocre mais dans le cadre de mesures préventives, l'association Place au Vélo demande aux pouvoirs publics d'engager une campagne d'information forte en direction des habitants afin d'éviter l'utilisation des véhicules motorisés. Nantes Métropole a annoncé dans son journal de septembre dernier que les transports étaient responsables à hauteur de 50 % des émissions de gaz à effet de serre. À la suite des congrès Vélocity, de la COP 21 et de Climate Chance qui ont rappelé l'urgence à changer nos comportements et nos modes de déplacements, la métropole engage un grand débat sur la transition énergétique. Place au Vélo demande aux pouvoirs publics de mettre tout en œuvre pour concrétiser les engagements et les préconisations afin d'améliorer les conditions de vie des habitants. Il s'agit de faire face à des enjeux de santé publique. Des mesures politiques courageuses sont à prendre. Les déplacements en transports collectifs, les déplacements à vélo, les déplacements à pied doivent être privilégiés. La gratuité des transports collectifs, des restrictions de la circulation des véhicules motorisés sont à envisager afin de garantir la qualité de vie des habitants. Nous sommes persuadés qu'une forte campagne d'information et de communication sera comprise par les habitants. La santé de nos enfants, notre santé sont des biens trop précieux qu'il nous faut préserver. L'association Place au Vélo est prête à accompagner l'ensemble des mesures qui doivent être prises pour préserver notre qualité de vie.

Le conseil d'administration de Place au Vélo